

**COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE**\*\*\*\*\*  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois le 08 mars 2023, à 14 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 28 février 2023, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

**Etaient présents :** ARRIVE Roland, MAINDRON Bernard, GONZALEZ Maurice, CHAINIER Bruno, LAPARLIERE Alain, DESSAIVRE Jean-Jacques, RAYMOND Serge, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, OLLIVIER Michel, BORDE Pierre, TONNEAU Jean marie, PERRIER Jean-François, POZZOBON Alain, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, JOURDAIN Serge, RODE Michel, BERTRAND Georges, PLAT Pierre, PICQ Patrick, CLEMENCEAU Thierry, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, TARDY Isabelle, LHERMITE Karine, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, LAVALETTE Christian, FAURE Bruno, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, RAVET Pierre-Jean, LACHAMP Barbara, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, SALAH Christian, BERGIER Paul, FORTIER Manuella, DEBORDE Bruno, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, DURET Chantal, ROBERT Mylène, GIRAUDEAU Patrick, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BRIAUD Céline, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony, LEFEVRE-FARCY Didier, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, MICHEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, FRADON Jean Marie, BERTHELOT Patrick, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, MAZZOCCHI Jean François, MOUNIER Pascal, GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, LOPEZ Evelyne, HULLIN Christian, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, MALANGIN Sylvie, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, MARCHESIN Dominique, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, OLIVIER Fabrice, MEUGNIOT Benoît, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël, BOURSIER Eric.

**Étaient représentés :** BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, VALLIER Marie-Hélène par REVERIER yves, GIRAUDEAU Danielle par NEVEU Sébastien, COUÉ Jean-François par GUILBAUD Philippe, LANDREAU Bernard par BARDON Sébastien, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, REYNAL Jean par FOSSIER-DURANT Michèle, MASERO Michel par RICHARD Jean-Claude, CHAUSSEREAU Joël par BERTRAND Bernard, MAILLET Claudine par MARCHAIS Gisèle.

**Procurations :** MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, THIBAUT Annick à CABRI Christophe.

**Absents excusés :** TROGER Joël, SAUVEZIE Dominique, BADIE Vincent, CHATELAIN Patrick, MARRAUD Christine, FREDERIC Daniel, THIBAUT Annick, CARTON Jean Pascal, RAYMOND Claude, GERVREAU Didier, LANGLAIS Jean-Charles, TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, YOU Agnès, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, DE OLIVEIRA Katia, DUFOUR Christian, MARCHAIS Jean Michel, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 137

Nombre de votants : 139

Nombre d'absents excusés : 21

Nombre d'absents ayant donné procuration : 2

Nicolas MORASSUTTI a été élu secrétaire.

**Objet : Détermination de l'intérêt communautaire pour la compétence « politique du logement et du cadre de vie »**

L'article L.5214-16 IV du code général des collectivités territoriales précise que lorsque l'exercice des compétences des communautés de communes est subordonné à la reconnaissance de leur intérêt communautaire, cet intérêt est déterminé par le conseil de la communauté de communes à la majorité des deux tiers. Il faut définir cet intérêt communautaire au plus tard deux ans après l'entrée en vigueur de l'arrêté prononçant le transfert de compétence. A défaut, la communauté de communes exerce l'intégralité de la compétence transférée.

Par délibération en date du 30 novembre 2017, le Conseil Communautaire a déterminé comme suit l'intérêt communautaire pour la compétence « politique du logement et du cadre de vie » :

- l'organisation d'une structure d'information et de conseil sur les aides à l'habitat ;
- l'analyse et définition des grandes orientations en matière d'habitat ;
- Le soutien à la résidence foyer de jeunes travailleurs.

017-200041523-20230308-DEL8\_2023-DE  
Reçu le 20/03/2023

A l'unanimité, l'Assemblée Délibérante approuve l'adjonction des « opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH et OPAH-RU) » à cette liste.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le  
Le Président  
Claude BELOT

**20 MARS 2023**

Pour copie conforme  
Le Président  
Claude BELOT

**Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

**Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex